

## Programme de la formation à distance « *Fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE) Organisations de moins de 50 ETP* »

Dates : **4 sessions (classes virtuelles) réparties comme suit :**

Session 1 - Webinaire (replay)	Disponible après inscription	
Session 2	3 novembre 2020	9h30 – 11h00
Session 3	9 novembre 2020	9h30 – 11h00
Session 4	23 novembre 2020	14h30 – 16h00

Intervenante : **TransfaiRH - Anne Valérie Lefevre, formatrice en développement et gestion des RH et coach certifiée par le Centre International du Coach**

### **Objectifs de la formation :**

- Connaître les droits et les obligations des membres élus du Comité Social Economique
- Identifier les modalités de fonctionnement du CSE
- Faire le point sur les nouveautés liées à la mise en place du CSE

Les participant·e·s recevront **un questionnaire en amont de la formation** leur permettant de clarifier leurs attentes et besoins. Ces réponses permettront à la formatrice d'adapter le programme et d'aborder d'autres thématiques si nécessaire.

### **Répartition des temps :**

- Webinaire disponible en replay : 1h
- Temps en classe virtuelle : 4h30
- Estimation du temps de travail individuel : 1h30

Les personnes participantes devront obligatoirement être équipées d'un ordinateur avec micro et caméra (facultatif) et d'une connexion à distance de bonne qualité.

**Votre contact pour toute assistance technique et pédagogique : Myriam Coulibaly, Chargée de mission Formation - [formation@coordinationsud.org](mailto:formation@coordinationsud.org)**

Session Webinaire	
<p><b>Rôle des membres du CSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien entre CSE et Délégués du Personnel</li> <li>• Le droit d’alerte des délégués du Personnel</li> <li>• Le rôle auprès de l’Inspection du Travail</li> </ul> <p>Disponible uniquement pour les participant-e-s à la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Autodiagnostic en ligne sur les pratiques de dialogue social actuelles</li> <li>❖ Quizz corrigé sur l’exercice du mandat et la protection</li> </ul>	<p>Session obligatoire disponible en replay, à visionner avant la classe virtuelle du 3 novembre</p>
Session 1	
<p><b>Attributions du CSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réclamations individuelles et collectives</li> <li>• Les autres attributions : santé et sécurité et formation professionnelle</li> </ul>	
Session 2	
<p><b>Fonctionnement du CSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents types de réunions</li> <li>• Périodicité – convocation – note écrite</li> </ul>	
Session 3	
<p><b>Communiquer avec les salariés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réunions avec le personnel</li> <li>• L’utilisation des nouvelles technologies</li> </ul>	
Fin de la formation	
<p><b>Quiz formatif</b> pour évaluer les messages clés retenus et questionnaire d’évaluation à chaud du déroulement de la formation et de l’atteinte des objectifs pédagogiques.</p> <p><b>Questionnaire d’évaluation en ligne.</b></p>	
Evaluation à froid – 3 mois après la formation	
<p><b>Questionnaire d’évaluation</b> des acquis de la formation et l’atteinte des objectifs opérationnels tels que le nombre de thématiques traitées en CSE et la réalisation des comptes rendus.</p>	